



*

La Chaire ALECSO / Université de Boumer dès) (Economie Circulaire et Développement Durable

En collaboration avec

Incubateur de l'université de Boumer dès

Laboratoire de Recherche en Technologie Alimentaire / Université de Boumer dès (LRTA)

L'association Nationale d'Eco-Conception ; d'Analyse du Cycle de vie et de Développement Durable (ANEADD)

« Membre des Associations UNESCO et Chaire ALECSO »

et

Le Conservatoire National des Formations à l'Environnement (CNFE)

Organisent

Webinar

L'économie circulaire et sa contribution à l'entrepreneuriat vert pour atteindre d'ici 2030 les objectifs de développement durable

Le 21 Novembre 2021

Contexte

Le modèle linéaire « produire, consommer, jeter » est à bout de souffle. Dépendance de l'économie de nos pays vis-à-vis de ressources non renouvelables, raréfaction de l'énergie et des matières premières, augmentation des pollutions et des déchets, exigent une refonte de nos modes de production et de consommation, pour une utilisation plus efficace des ressources.

La transition vers une économie circulaire, qui repose sur des formes nouvelles de coopération des acteurs dans les territoires, **est porteuse** d'innovations, de compétitivité pour les entreprises et de création d'emplois.

L'économie circulaire offre en plus de l'activité de recyclage une multitude d'opportunités **pour un entrepreneuriat environnemental**, qui se manifeste par de nouveaux modes de production, nouvelles propositions de valeur, nouveaux circuits de distribution, nouveaux partenariats ; l'économie circulaire C permet de développer des business models ou des **logiques entrepreneuriales** qui prennent en considération d'une part, la spécificité et les besoins actuels du marché et d'autre part, la disponibilité des ressources et la capacité d'assimilation de la pollution par l'environnement.

En plus elle permet aussi d'atteindre les objectifs de développement durable comme :

- L'instauration des modes de consommation et de production durables par une gestion durable et une utilisation rationnelle des ressources naturelles, une réduction du volume de déchets alimentaires par habitant et des pertes de produits alimentaires, et une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques des déchets **(ODD 12)**.
- L'amélioration progressive, jusqu'en 2030, de l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales dans les modes de consommation et de production et l'attachement à dissocier croissance économique et dégradation de l'environnement **(ODD8)**
- L'incitation à la consommation durable et la réduction des déchets permettra de réduire la surexploitation des ressources en eau et d'améliorer la qualité des eaux par la réduction de la pollution **(ODD6)**
- Ce qui permet de réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol » **(ODD 3)**
- L'EC permet la réduction des émissions de gaz à effet de serre par l'adaptation des systèmes de production ce qui liée avec les changements climatiques, c'est-à-dire **l'ODD 13**, ce qui permet de continuer à la préservation du patrimoine culturel **(ODD 17)**
- Prévenir et réduire d'ici à 2025 nettement la pollution marine de tous types, en particulier celle résultant des activités terrestres **(ODD14)**
- Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres **(ODD15)**
- Prend en compte également la sécurité alimentaire des populations, contribue à l'ODD 2 et la protection de la biodiversité **(ODDs 15 et 14)**. Ce qui permet de contribuer aussi à rendre la gestion et l'utilisation rationnelle des terres agricoles plus cohérentes avec l'objectif de réduction de la pauvreté, **(ODD1)** lequel vise notamment à maintenir l'accès des plus pauvres aux ressources économiques et au contrôle des terres.

Dont les conséquences

- Promouvoir une industrialisation durable d'ici à 2030, qui permet d'augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut **(ODD9)**

- Promouvoir la mise au point, le transfert et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement en faveur des pays en développement (**ODD17**)

Prérequis

L'engagement sur la voie de l'économie circulaire et verte nécessite une transformation profonde de notre manière de penser et d'agir. Chaque individu doit devenir acteur d'un changement axé sur la durabilité. Pour ce faire, il aura besoin des connaissances, des compétences, des valeurs et des attitudes qui lui donneront les moyens de contribuer au développement durable. L'éducation est donc essentielle à la réalisation du développement durable (**ODD 4**).

Dans ce cadre, la chaire ALECSO en partenariat avec l'Association nationale ANEADD propose **un WEBINAIRE** sur la question de **"L'économie circulaire et sa contribution à l'entrepreneuriat vert pour atteindre d'ici 2030 les Objectifs de Développement Durable"**

L'objectif est de débattre des répercussions de la mise en œuvre de l'économie circulaire sur plusieurs secteurs dont l'entrepreneuriat vert, la santé, l'éducation, l'enseignement supérieur, l'industrie, la sécurité alimentaire et l'environnement, mais aussi comment mettre en place d'une stratégie basée sur un modèle économique et sociétal différent, plus humain et plus résilient fondé sur les ODDs.

Ce webinaire abordera les thèmes suivants :

- Education, et économie circulaire
- Entrepreneuriat durable et économie circulaire
- économie circulaire et Développement des femmes rurales
- Créativité durable et sa contribution dans l'économie circulaire
- Le développement de la créativité chez les enfants et sa contribution dans l'économie verte et circulaire
- Rôle des Impôts (Fiscalité, Taxes) et finances publiques de l'État et groupes locaux dans la mise en place de l'économie circulaire
- Les retombées économiques des projets économiques de tendance circulaire et vert
- L'économie circulaire et l'accès pour tous à l'eau et à une énergie propre

Dates importantes:

- **Date limite de soumission des résumés: 30/10/2021**
- **Confirmation de participation: 05/11/2021**
- **Programme final : 18/11/2021**

Le webinar aura lieu le 21 Novembre 2021 **9 h à 16 h**

Les conférences seront effectuées en virtuel. La logistique sera assurée par le système vidéo conférence au niveau de la bibliothèque centrale de l'université de boumerdes par google-meet

Un proceeding sera édité par le journal '**Algerian journal of environmental science and technology**' et l'association nationale avec un numéro ISBN et un dépôt légal et toutes les conférences seront publiées ;